

## Démarche "Vitalité sociale des territoires"

### Atelier 2 Vallée de l'Hérault

### Synthèse des travaux en atelier du mercredi 5 décembre 2018

#### I. Retour sur le déroulement de l'atelier

Atelier organisé à Saint-Pargoire, dans 3 salles de la commune  
27 participants (hors organisateurs)

#### Déroulement :

- Présentation du baromètre de la vitalité sociale du territoire
- Présentation des mutations structurelles qui impactent le territoire
- Travaux en sous-groupes / cinq chantiers prospectifs pour la vitalité sociale du territoire
- Tour d'horizon des chantiers prospectifs proposés par les 5 sous-groupes

#### II. Synthèse des principales propositions par groupe

#### Groupe 1 : Développer les espaces et les lieux partagés dans les centres-bourgs

##### ■ **Transformer et réutiliser des espaces existants dans les villages pour en faire des lieux de rencontres et d'échanges**

L'idée serait que les communes puissent mettre à la disposition des habitants et associations des endroits (salles) qui à certaines heures ne sont plus utilisés, comme par exemple:

- Bibliothèques, médiathèques
- Gites communaux
- Ecoles, après la fermeture des classes

Il s'agirait au préalable d'identifier ces lieux et leurs possibilités d'utilisation, puis de les rendre plus « humains » « conviviaux », afin de favoriser leur appropriation

##### ■ **Créer des cantines ou restaurants coopératifs**

Il s'agirait de mettre à disposition des habitants dans le village une cuisine ainsi qu'une salle à manger partagées pour qu'ils puissent cuisiner et échanger autour d'un repas, ce qui permettrait de rompre l'isolement de certaines personnes. Il serait intéressant de faire le lien avec les producteurs locaux pour l'approvisionnement de certains produits.

### ■ Porter des réflexions sur l'urbanisme actuel, les aménagements dans les villages

Une réflexion large serait à mener sur l'ensemble du territoire avec les acteurs concernés autour de :

- la place de la voiture qui encombre certaines rues (stationnement)
- le développement des modes doux (création de pistes cyclables)
- les entrées de villages qui ne sont parfois pas très accueillantes
- le lien entre centre anciens et nouveaux lotissements, parfois déconnectés

Ces aménagements permettraient de redonner aux habitants l'envie de sortir de chez eux, d'utiliser l'espace public et donc favoriseraient les rencontres et le lien social

### ■ Créer dans chaque quartier des espaces d'échanges d'informations et de services

Mettre à disposition dans chaque quartier, en particulier ceux qui sont excentrés (notamment nouveaux lotissements) des endroits où les habitants pourraient trouver facilement des informations sur l'actualité du village, sur les services existants dans la commune, qu'ils soient formels (professionnels, services de la mairie) ou informels (partage de savoirs faire entre habitants)

### ■ Organiser des « fêtes des voisins » mensuelles

Notamment dans les nouveaux lotissements où les habitants se connaissent peu et ont peu d'occasion de se rencontrer et d'échanger

### ■ Mettre en place des groupes de parole citoyens

Dans la continuité de la démarche « vitalité sociale », favoriser ces moments de rencontres, d'échanges et de partage d'initiatives entre habitants de différents villages

## Groupe 2 : Renforcer l'économie du territoire

### ■ Créer la ferme auberge du futur

Constat : forte demande de la part des touristes mais disparition des 39 fermes auberges qui existaient car le cahier des charges est trop lourd pour un seul exploitant qui doit garantir le service des repas et plus de 50% des aliments fournis par l'exploitation.... Actuellement une seule ferme auberge subsiste.

Il pourrait s'agir d'un lieu d'accueil touristique géré de manière collective par plusieurs exploitants, alimenté par des maraîchers locaux, des propositions de services de repas également gérés par un collectif.

Ce projet pourrait être accroché à une entreprise d'insertion.

### ■ Ouvrir un café paysan pour partager de nouveaux modes agricoles

Il existe des expérimentations pour par exemple développer des cultures moins consommatrices en eau : techniques, semences adaptés.... Mais il manque un lieu pour partager, faire connaître, informer et se rassembler pour faire autrement

- **Développer les circuits courts en habituant les consommateurs à s'adapter à l'offre et non l'inverse : reformatage...**

Constat qu'il est difficile de fournir les collectivités en produits locaux en terme de prix, de quantité et de menus prévus trop longtemps à l'avance

- **Organiser la diffusion des produits en circuits courts**

Constat : les producteurs locaux vont vendre au marché mais cela peut intéresser des magasins et des restaurateurs locaux.

La livraison pourrait être organisée par la com com : plateforme de proposition de produits, de planning de livraison...

- **Revoir le fonctionnement des offices de tourisme**

Les touristes s'informent de plus en plus par internet. Les salariés des OT doivent être plus sur le terrain, organiser des ateliers, des découvertes de produits locaux, des jeux type chasse aux trésors locaux...

- **Créer davantage de relais touristiques chez les commerçants, ambassadeurs du territoire**

Les impliquer davantage. Inciter les touristes à se déplacer chez les commerçants locaux pour avoir de l'information et des produits locaux.

- **Relocaliser des entreprises dans l'arrière-pays**

Pour enrayer les flux automobiles, faire vivre le commerce local étant donné qu'une part importante des salariés de Montpellier habite l'arrière-pays.

- **Créer une pépinière de services et d'expertises pour les nouveaux commerçants, et créateurs d'entreprises**

Constat du manque de formation des créateurs d'activités agricoles et autres sur l'expertise métier et sur les aspects comptables et administratifs.

- **Créer un portail des subventions et des appels à projets**

car il y a une grande inégalité sur la connaissance des dispositifs qui peuvent appuyer un démarrage d'activité.

- **Lancer de nouveaux concours agricoles**

## Groupes 3 : Soutenir et faire connaître les initiatives informelles

### ■ Implication accrue (définition des besoins, participation aux travaux, prise en charge de l'entretien) des habitants dans l'aménagement des espaces publics qui leur sont destinés

Il s'agit de trouver une bonne articulation entre les attentes des habitants et les moyens limités dont disposent les collectivités. Il y a des points de convergence à trouver qui impliquent que les deux parties prennent leur part d'engagement et de responsabilité dans les projets. Les aménagements des espaces publics peuvent concerner :

- Des lieux de rencontre (bancs, ...)
- Des lieux de loisirs (terrains de pétanque, ...)
- Des lieux d'activités partagées (jardinage du type "incroyables comestibles", salles de quartier, ...)

### ■ Opérations de nettoyage et de mise en valeur de l'environnement associant les habitants

Il s'agit de veiller tous ensemble à la qualité et la propreté de l'environnement dans les espaces publics, aux abords des villages, le long des chemins de randonnée

- Chantiers collectifs organisés sous l'égide de la collectivité
- Encouragement aux initiatives individuelles de type "plogging".

### ■ Soutien à la mobilité à l'intérieur et vers l'extérieur du territoire

Il s'agit d'utiliser tous les leviers disponibles pour faciliter le déplacement des personnes vers leurs lieux de travail, vers l'accès aux lieux de services, de consommation, de loisirs...

- Généralisation et promotion du Rezo Pouce
- Optimisation du covoiturage
- Services d'autopartage, location de voiture entre particuliers, mise à disposition locative des véhicules des collectivités en dehors des heures de service
- Encouragement à l'achat de voitures à plusieurs
- Soutien à l'acquisition de vélos à assistance électrique
- ...

### ■ Mobilisation sur des projets d'énergies citoyennes

Il s'agit d'engager une dynamique collective pour diminuer la consommation énergétique et renforcer la production d'énergies renouvelables issues du territoire intercommunal

- EDF Renouvelables vient d'ouvrir un financement participatif à hauteur de 200.000 € pour le projet de ferme photovoltaïque de Cantagal à Saint Pargoire. L'investissement global est de 9,35 M€. La mise en route est prévue pour avril 2019.
- Beaucoup plus modestes et plus collectives, des initiatives de type "centrales villageoises" pourraient être lancées en mobilisant l'épargne locale. Elles consistent à équiper de panneaux photovoltaïques des toits de particuliers ou des bâtiments de collectivités et à revendre l'énergie ainsi produite. Dans de proches délais, il sera possible de produire de l'énergie renouvelable et de la consommer collectivement à l'échelle du "quartier".

- **Mobilisation collective autour de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants et notamment des migrants**

Une initiative vient de démarrer à Gignac. Compte-tenu du contexte, le défi de l'accueil des migrants sera amené à s'amplifier.

**Autres idées évoquées :**

- **Mise en place d'un Repair' Café**

lieu de rencontre, placé sous l'égide de bricoleurs chevronnés, qui permettrait d'aider les personnes à réparer leurs petits ustensiles électro-ménagers. Objectifs : lutte contre le gaspillage et l'obsolescence "programmée", réduction des déchets, autonomie, convivialité

- **Favoriser la création de "cafés-salons de thé" associatifs ou coopératifs (SCIC) dans les villages où ces commerces ont disparu**

## **Groupe 4 : Renforcer le dynamisme de la vie associative**

- **Généraliser les rencontres entre jeunes et associations dans les centres sociaux**

Afin par exemple que les jeunes en demande d'engagement s'impliquent sur un projet associatif existant

- **Créer un espace de « co-working associatif ».**

Ce lieu permettrait d'être un espace de ressources et d'entraide entre les associations. Des associations pourraient trouver de l'information, trouver des réponses auprès des autres associations sur des sujets délicats comme le montage de dossier de subventions...

Cet espace pourrait également accueillir des ateliers thématiques sur des sujets à forts enjeux comme « le bénévolat aujourd'hui », « monter un dossier de subvention ». Ce lieu pourrait être animé par un agent de la CCVH

- **Valoriser les bénévoles**

Créer une page spéciale dans le magazine de la communauté de commune pour mettre en avant les associations et les bénévoles avec une section « le bénévole du mois ».

Valoriser les bénévoles et leur contribution est nécessaire pour qu'ils s'engagent et s'impliquent pleinement. Cela passe par la reconnaissance concrète des projets auxquels ils ont participé, par la traduction en termes économiques du temps passé sur chaque projet.

- **Faire des demandes de subventions conjointes entre associations**

Réaliser des dossiers de subventions communes sur des projets ponctuels pour créer davantage de synergies. Cela permettrait également de simplifier le travail de la collectivité, qui n'aurait qu'un seul dossier à traiter.

### ■ **Créer un planning en ligne « Doodle associatif »**

La concurrence pour les locaux est un réel enjeu, étant donné le tissu associatif dense. Pour permettre de s'organiser au mieux, il pourrait être envisagé la mise en place d'un planning en ligne pour l'ensemble des salles disponibles. Avec un point de vigilance : certaines associations sont plus structurées et savent à l'avance leur planning, certaines le sont moins et ne savent pas à quel moment elles auront un besoin en locaux. Il faut permettre cette souplesse pour ne pas pénaliser les petites associations.

### ■ **Créer un annuaire des associations, par thème et par commune**

Un outil qui pourrait être utile à la fois pour les associations (mieux se connaître, renforcer les collaborations), les collectivités (informer et associer les associations lors de la mise en place de projets) et les habitants qui souhaiteraient s'engager. L'annuaire serait partagé et disponible en ligne

### ■ **Mettre en place une maison du bénévolat (dans l'espace de co-working associatif ?) et une bourse aux bénévoles**

pour que les personnes souhaitant s'impliquer ponctuellement aient un lieu / plateforme sur laquelle s'inscrire. Elles pourront ainsi prendre connaissance des associations qui sont en demande de bénévoles (cf. le site Bénénova)

### ■ **Généraliser les « contrats de bénévolat »**

Qui permettent de clarifier les engagements du bénévoles et ce qu'il en retire. Cette action permettrait notamment de répondre à un enjeu autour de la pédagogie auprès des bénévoles sur le bénévolat (le sens, les objectifs) et notamment sur les cotisations :

- à quoi cela sert ?
- quelle est l'utilité ?

Certains bénévoles sont dans une démarche de consommation : ils savent ce qu'ils peuvent en tirer mais se posent pas toujours la question de leur contribution.

### ■ **Rendre publiques les réunions associatives**

afin que des personnes extérieures puissent y assister et ainsi donner envie de venir et s'impliquer : ouvrir davantage les associations vers l'extérieur.

## **Groupes 5 : Inventer de nouvelles formes de services accessibles à tous**

### ■ **Mettre en place un portail unique et une carte d'abonnement unique pour toutes les mobilités (bus, tram, autopartage, vélob, autolib, covoiturage)**

Préalable nécessaire : aménagement des infrastructures de transport et des moyens de déplacement doux (bus, vélo en libre-service, auto en libre-service, service d'autopartage, service de covoiturage).

### ■ **Créer des jardins partagés**

Qui soient conçus comme des lieux d'échange mais aussi visant l'autoproduction et avec une dimension « jardins éducatifs »

Ces jardins peuvent être publics et mis à disposition des habitants ou privés (habitants souhaitant partager une partie de leur terrain avec d'autres habitants)

- **Créer des espaces de vie et d'échanges libre d'accès**

Ces espaces permettraient l'échange d'expériences et de connaissances et associeraient les utilisateurs à leur gestion

- **Organiser, développer et valoriser les échanges de produits et de services non monétisés entre les personnes (fonctionnement type SEL)**

- **Développer le télétravail**

Même si l'évolution du travail et le développement du numérique vont modifier les enjeux de mobilité, le développement du télétravail ne peut se passer d'espaces de rencontre pour éviter l'isolement